

206C0954
FR0000079600-FS458

18 mai 2006

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GAMELOFT

(Eurolist)

Par courrier en date du 9 mai 2006, reçu le 18 mai, la société Dexia Asset Management Belgium¹ (Rue Royale, 180, B 1000, Bruxelles, Belgique), agissant pour le compte des OPCVM dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 mai 2006, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 5% des droits de vote de la société GAMELOFT et détenir 4 400 167 actions GAMELOFT représentant autant de droits de vote, soit 6,34% du capital et 5,62% des droits de vote de cette société².

¹ La société Dexia Asset Management Belgium est contrôlée par Dexia Asset Management Luxembourg, société du groupe Dexia.

² Sur la base d'un capital composé de 69 360 386 actions représentant 78 309 084 droits de vote.